

Fiche technique de sécurité

Conformément aux critères de la norme US 29 CFR
1910.1200

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et du fournisseur

1.1 Identifiant du produit

1.1.1 Nom du produit: Granulés plastiques en acétate de cellulose parfumés à haute concentration

1.1.2 Synonymes, noms de marques: Auracell®, Auracell®CA

1.2 Utilisation recommandée Biens de consommation en plastique parfumés.

1.3 Utilisation déconseillée Matériaux structurels, produits alimentaires.

1.4 Informations concernant le fournisseur de la fiche technique de sécurité

Fabricant/fournisseur

Rotuba Extruders, Inc.
1401 Park Avenue South
Linden, NJ 07036
(908) 486 - 1000

Visitez notre site Internet www.ROTUBA.com.

1.5 Numéro de téléphone d'urgence

ChemTel, Inc.
Aux États-Unis, au Canada, à Porto Rico et aux Îles Vierges: (800) 255-3924

Au Mexique: 01-800-099-0731

En Chine: 400-120-0751

Dans le reste du monde: 01-813-248-0585

SECTION 2. Identification des dangers

ATTENTION!

LE PRODUIT EN FUSION CAUSERA DES BRÛLURES THERMIQUES

SECTION 3. Composition/informations sur les ingrédients

Composants

Appellation chimique	Concentration [%]	N° CAS
Acétate de cellulose	> 50,0	9004-35-7
Citrate de triéthyle*	0 - 20,0	77-93-0
Diacétine*	0 - 20,0	25395-31-7
Hexylèneglycol	< 5,0	107-41-5
Composants du parfum**	15,0 - 24,0	Tiers - Propriétaire
Colorant(s)	< 1,0	Propriétaire
Additif(s)	< 1,0	Propriétaire

Ces informations concernant les préparations chimiques ne sont que d'ordre général. Des certificats d'analyse précis sont disponibles sur demande.

*Les préparations indiquent soit Diacétine, soit Citrate de triéthyle, soit un mélange des deux.

**Le fabricant du parfum détient la fiche technique de sécurité relative à la composition du parfum pour une préparation chimique spécifique. Celle-ci est disponible sur demande.

SECTION 4. Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premiers soins

Conseil général Consultez un médecin.

Inhalation Sortez à l'air libre. Traitez selon les symptômes. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Contact oculaire En cas de contact entre le produit et l'œil, rincez immédiatement à grande eau. Retirez vos lentilles de contact si vous en portez et si vous êtes en mesure de le faire facilement. Si le produit en fusion entre en contact avec un œil, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Contactez un médecin immédiatement.

Contact avec la peau Rincez à l'eau et au savon. En cas de symptômes, consultez un médecin. En cas de brûlure par contact avec le produit en fusion, refroidissez immédiatement le matériau fondu collé à la peau avec de l'eau. N'essayez pas de retirer le produit en fusion collé à la peau. Contactez un médecin immédiatement.

Ingestion Consultez un médecin.

4.2 Symptômes/effets majeurs aigus et différés

Les brûlures doivent être traitées comme des brûlures thermiques.

4.3 Signe d'intervention médicale immédiate nécessaire et Traitement spécial

Dangers Tout contact avec un produit en fusion peut causer des brûlures graves au niveau de la peau et des yeux.

Traitement Traitez selon les symptômes.

SECTION 5. Mesures d'extinction en cas d'incendie

5.1 Méthode d'extinction

Adaptée Vaporisation d'eau. Substance chimique sèche.

Non adaptée Aucune méthode connue.

5.2 Risques inhabituels d'incendie et d'explosion Aucun connu.

5.3 Procédures spéciales en cas d'incendie Aucune connue.

5.4 Équipement de protection spécial pour les pompiers en cas d'intervention

Un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet doivent être portés.

SECTION 6. Mesures en cas de fuite accidentelle du produit

6.1 Mesures de précaution personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle si nécessaire. Les granulés déversés peuvent représenter un risque de sécurité pour toute personne marchant aux alentours.

6.2 Précautions environnementales

Produit considéré non dangereux pour l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel nécessaires pour le confinement et le nettoyage

Balayez ou retirez à la pelle tous les granulés déversés. Placez les granulés déversés dans un conteneur étiqueté de façon claire pour les récupérer ou les jeter. Respectez l'ensemble des lois fédérales, d'état et locales relatives à la santé et à l'environnement.

SECTION 7. Manutention et stockage

7.1 Mesures de précaution pour une manutention sécurisée

Évitez tout contact avec le produit en fusion. Évitez de respirer de façon prolongée les vapeurs produites par le produit chauffé. Utilisez le produit uniquement dans des zones correctement ventilées.

7.2 Conditions de stockage sécurisées

Conservez le produit dans un conteneur fermé de façon étanche et entreposez-le dans une zone sèche et bien ventilée.

SECTION 8. Limitation de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle, limites d'exposition professionnelle

Hexylèneglycol	Moyenne pondérée en fonction du temps	Limite d'exposition de courte durée	Remarques
Valeur limite d'exposition selon l'ACGIH	-	25 ppm	125 mg/m ³
Limite d'exposition recommandée selon le NIOSH	25 ppm	-	125 mg/m ³

8.2 Contrôles techniques adaptés

Ventilation générale adaptée, 10 changements d'air par heure. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Si possible, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation d'échappement locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir des niveaux de contamination de l'air inférieurs aux limites d'exposition recommandées.

8.3 Mesures de protection individuelle, équipement de protection individuelle

Informations générales

Rinçage de l'œil. Installations sanitaires.

Protection des yeux/du visage

Réduisez au maximum le contact avec les yeux/le visage. Portez des lunettes de protection homologuées si vous travaillez en présence de granulés à température ambiante. Portez un masque de protection homologué si vous travaillez en présence de granulés en fusion.

Protection de la peau	Réduisez au maximum tout contact avec la peau. Si vous travaillez en présence de granulés en fusion, portez des gants de protection homologués, des manches longues, un pantalon long et des chaussures intégrales.
Protection respiratoire	Si les contrôles techniques ne parviennent pas à maintenir un niveau de contamination de l'air inférieur aux limites d'exposition recommandées, un appareil de protection respiratoire homologué doit être porté. Aux États-Unis, si des appareils de protection respiratoires sont utilisés, un programme doit être établi pour garantir que la norme OSHA 63 FR 1152 du 8 janvier 1998 est respectée. Type de protection respiratoire: Masque filtrant purificateur d'air avec filtre purificateur d'air, cartouche ou bouteille adaptés et homologués par le gouvernement (le cas échéant). Contactez un professionnel en matière de santé, de sécurité et d'environnement pour obtenir des informations spécifiques.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Solide
Forme	Granulé
Couleur	Varie selon la formule
Odeur	Varie selon la formule
Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible
pH	Non applicable
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable, solide combustible
Taux d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Inflammabilité, limite maximale (%)	Aucune donnée disponible
Inflammabilité, limite minimale (%)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	> 1 (estimation)
Solubilité	
Dans l'eau	Négligeable
Autre	Aucune donnée disponible
Coefficient partiel (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible
Température d'auto combustion	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Stabilité thermique non testée. Faible risque estimé en matière de stabilité à une température de fonctionnement normal.
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Non déterminée

Propriétés explosives
Propriétés oxydantes

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Stabilité chimique

Stable

10.2 Réactions dangereuses potentielles

Aucune connue.

10.3 Conditions à éviter

Aucune à température ambiante.

10.4 Matériaux incompatibles

Le matériau peut réagir avec les agents oxydants puissants.

10.5 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations concernant les formes d'exposition possibles

Inhalation

Aucune connue.

Ingestion

Aucune connue.

Contact avec la peau
thermiques.

Le produit en fusion causera des brûlures

Contact oculaire
thermiques.

Le produit en fusion causera des brûlures

11.2 Exposition à court terme

Une analyse toxicologique indépendante a été menée sur les préparations chimiques représentatives suivantes des produits d'Auracell® CA: le polymère, les plastifiants, ainsi que le parfum et les colorants. Des échantillons des préparations chimiques ont également été analysés pour déterminer leur toxicité par voie orale et leur degré d'irritation dermique.

Voie orale

Les échantillons représentatifs ont été soumis à des tests de toxicité aiguë par voie orale dont les résultats indiquent que la formule est non toxique, selon la définition de la Consumer Product Safety Commission.

Contact dermique

Les échantillons représentatifs ont été soumis à des tests d'irritation dermique encadrés par des protocoles standard de l'OCDE dont les résultats indiquent que la formule ne déclenche aucune irritation lors d'un contact prolongé (24 heures) avec la peau.

11.3 Exposition à long terme

Aucun ingrédient ou composant contenu dans ce produit à plus de 0,1% n'est classé comme cancérigène. Il est recommandé de soumettre les formules et les ingrédients d'Auracell® à des évaluations au cas par cas afin de garantir leur compatibilité avec les applications et les utilisations prévues.

SECTION 12. Informations d'ordre écologique

12.1 Écotoxicité

Effet non signalé.

12.2 Persistance et dégradabilité

Caractéristique non signalée.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Caractéristique non signalée.

12.4 Mobilité dans le sol

Caractéristique non signalée.

12.5 Autres effets néfastes

Caractéristique non signalée.

SECTION 13. Considérations relatives à la mise au rebut

La mise au rebut doit être conforme aux réglementations locales, d'état et fédérales.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Le transport de ce produit n'est pas réglementé par DOT 49CFR, IMDG ou IATA.

SECTION 15. Informations relatives aux réglementations

Seules les informations pertinentes sont indiquées.

SECTION 16. Autres informations

Classification du danger selon l'HMIS®

Santé - 1, Inflammabilité - 1, Réactivité chimique -

0

Le produit est vendu sous forme de granulés. Lors de l'utilisation de ce produit, celui-ci devra entrer en fusion à température élevée, ce qui exposera le personnel à des brûlures thermiques potentielles. Un équipement de protection individuelle adapté est nécessaire.

Informations sur la révision Rév 1

Date de publication 4 février 2015

Clause de non-garantie Ces informations sont fournies sans garantie. Ces informations sont les plus précises que Rotuba pense pouvoir fournir au moment de la rédaction de ce document.

Ces informations doivent être utilisées pour déterminer de façon indépendante des méthodes de protection pour les travailleurs et l'environnement.